Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNIQUÉ de presse

LE 10 JUIN 2026

Le SDIS 63, RTE et Enedis s'engagent ensemble pour garantir des interventions sécurisées en Auvergne (63)

Ce mercredi 10 juin 2026, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63), RTE et Enedis ont signé une convention visant à renforcer la coordination entre les gestionnaires de réseaux d'électricité et les sapeurs-pompiers. Objectif : se coordonner entre acteurs du service public afin de garantir la sécurité et la rapidité des interventions de secours.

Renforcer la coordination des acteurs du service publique

Jusqu'ici liés par des accords bilatéraux distincts, le SDIS 63 et les gestionnaires des réseaux électriques, RTE et Enedis franchissent une nouvelle étape en signant un partenariat commun. Conclue pour une durée de 5 ans, la convention vise à s'unir, pour mieux se coordonner afin de placer la sécurité au cœur des pratiques.

Des actions concrètes pour des interventions sécurisées

En cas d'urgence, les sapeurs-pompiers doivent être en mesure d'agir très rapidement et en toute sécurité. Cela nécessite d'avoir les bons réflexes et de connaître les règles de sécurité à respecter que ce soit, lors d'une intervention dans un poste électrique ou sur une ligne électrique aérienne. La convention prévoit, notamment de formaliser les retours d'expérience, l'organisation d'exercices en conditions réelles sur les installations électriques de RTE et Enedis, l'établissement de règles d'intervention communes pour garantir la réactivité et la sécurité des interventions.

Partager les savoir-faire et compétences de terrain

Le centre de formation du SDIS étant implanté à Clermont-Ferrand, la convention prévoit d'investir dans la formation. Un module spécifiquement dédié au « risque électrique » sera développé en collaboration avec RTE et Enedis, puis intégré à la formation des sapeurs-pompiers.

« La sécurité est une priorité absolue pour RTE. Cette convention illustre notre volonté commune avec le SDIS 63 et Enedis de renforcer notre collaboration, de partager nos expertises de terrain et de préparer ensemble des interventions toujours plus sûres et efficaces. »
Grégoire Bénonie, directeur du groupe maintenance réseau Auvergne de RTE

« Dans un contexte de multiplication des évènements climatiques, cette coopération est plus indispensable que jamais et prend tout son sens. Au travers de cette signature en présence de la préfecture du Puy-de-Dôme, le SDIS 63, RTE et Enedis affirment une ambition commune : protéger les populations, sécuriser les intervenants et renforcer notre coopération ».
Agnès Pignolet, Directrice Territoriale Puy-de-Dôme d'Enedis

Contact presse RTE : charlotte.colin@rte-france.com – 06 04 93 03 75

Contact presse Enedis : frederic.piquet@enedis.fr – 06 58 15 02 81

Contact presse SDIS 63 : Hélène PLISSON – h_plisson@sdis63.fr - 06.58.34.64.03

À propos de RTE : *RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national continental grâce à la mobilisation de ses 10 000 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une cinquantaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité et les consommateurs, notamment industriels. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire le débat public.*

À propos d'Enedis : *Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 42 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »*

A propos du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63) : *Le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63) assure la protection des populations, des biens et de l'environnement à travers ses missions de secours, de lutte contre l'incendie et de prévention. Il coordonne l'action des sapeurs-pompiers sur l'ensemble du département au sein de 132 casernes avec l'appui de 3 470 sapeurs-pompiers volontaires et 484 sapeurs-pompiers professionnels.*